

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 91 (1955)
Heft: 45

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Commission d'administration de l'Educateur. — Vos commandes sont-elles faites? — **Vaud:** 10 ou 11 ans? — Deux beaux concerts. — Le départ de M. Schwar, inspecteur. — Assemblée annuelle de l'association des maitresses de l'école enfantine. — Suggestions pour un cadeau de Noël. — **Genève:** U.I.G.M.: Assemblée générale du 30 novembre. — Agréable devoir. — Bonnes vacances. — U.I.G.D.: Monument Dunant. — S.G.T.M. et R.S. — **Neuchâtel:** Comité central. — Nécrologue: † Ch. Guye. — **Jura bernois:** Cours de gymnastique pour filles. — **Communiqué:** Nos oiseaux.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: A. Descœudres: Mahatma Gandhi - la grande âme. — P.M.: Bibliographie. — A. Rost, E.C.P., Lausanne: Le dessin technique. — René Chambe: Le pilote d'essais.

Partie corporative

COMMISSION ADMINISTRATIVE DE L'« EDUCATEUR »

Le samedi 3 décembre s'est réunie à Lausanne, sous la présidence d'A. Neuenschwander, la Commission administrative du Journal qui comprend, outre le comité central de la S.P.R. et les rédacteurs, les présidents et les correspondants des sections cantonales. Cet organe, qui est en sommeil depuis fort longtemps, a comme but principal l'examen de la marche du Bulletin aussi bien que celle de l'Educateur et de définir le programme qu'on aimerait voir suivre au journal pendant l'année qui vient; mais il a aussi pour but de permettre au comité central d'entrer en contact avec les présidents des sections, de les mettre au courant de ses soucis et de recueillir leurs vœux et leurs suggestions.

Parmi les **communications du comité**, relevons que Mlle Schnyder se voit obligée de se retirer provisoirement du comité et qu'elle transmet ses fonctions de secrétaire à Mme Meyer de Stadelhofen.

Le président exprime à W. Zwahlen, qui en fin d'année abandonnera la présidence de la S.P.N. l'hommage de notre reconnaissance pour tout le travail qu'il a accompli à la tête de la section neuchâteloise.

Devant les atermoiements du Département politique fédéral qui continue à ignorer le corps enseignant dans la commission nationale suisse de l'Unesco, le comité S.P.R. a décidé de cesser toute relation avec cette commission; M. le conseiller fédéral Petitpierre en a été avisé et, dans sa réponse, promet une solution prochaine.

Les relations avec le S.L.V. nous ont poussés à appuyer les semaines internationales de pédagogie à Trogen. Il faudrait y intéresser davan-tage les Romands et peut-être les instituteurs français.

Le S.L.V. nous demande aussi d'attirer l'attention de nos jeunes collègues sur les avantages qu'offre la Commission des stations de cure et d'excursions.

Neuenschwander signale la création de la commission des moyens d'enseignement que préside Chabloz et le travail de la commission des films fixes dirigée par E. Bille.

Rapport du Rédacteur du Bulletin. Willemin donne lecture de son rapport ; il remercie les correspondants de leur effort soutenu de collaboration, mais il voudrait un journal plus vivant encore ; il suggère la parution d'un éditorial qui synthétiserait en idées très générales les revendications et les aspirations de tout le corps enseignant romand.

Cette année, le Bulletin a publié 455 pages (jusqu'au No 44). Le 16 % a été retenu par le comité central, le 39 % a été accordé à la S. P. V., le 19 % aux sections genevoises, tandis que Neuchâtel a eu le 15 %, le Jura bernois le 6 % et les divers le 5 %. Ces proportions sont à peu près celles de chaque année.

Rapport du Rédacteur de l'« Educateur ». A. Chabloz présente son rapport. Il commence par résumer ses préoccupations au cours de cette année ; son but essentiel, c'est l'information des collègues ; quatre grands sujets ont retenu son attention : l'étude du milieu, l'enseignement par l'image, l'enquête sur les travaux à domicile et les techniques Freinet. Pour la partie pratique, il s'agit de publier, non des leçons modèles, mais des travaux réalisés et réalisables dans nos classes. Des numéros spéciaux ont été consacrés par exemple à l'enquête genevoise sur les buts de l'école, à la protection de la nature, à la classification de la documentation, etc.

Chabloz se défend d'avoir voulu créer une équipe de collaborateurs ; la contre-partie de cette attitude, c'est qu'il se sent souvent bien seul.

La Guilde de documentation continue son travail et se développe normalement ; elle se propose d'éditer prochainement des fiches de dessin pour l'enseignement de l'histoire, tiré de Witzig, et peut-être de rééditer la « Clé des champs » de Beauverd.

M. Clavel donne des chiffres impressionnants sur les envois qui lui passent par les mains, ce qui représente des montagnes de documentation.

Une longue discussion s'engage sur ces rapports. Il semble en résulter que si nos collègues ne l'expriment pas, ils sont généralement satisfaits du journal.

Deux points surtout donnent lieu à un échange de vues particulièrement nourri : la parution d'un éditorial qui est accueillie avec faveur, et dont l'expérience, confiée aux deux rédacteurs, va être tentée pour 1956, et la possibilité de reprendre l'idée du changement de format qui avait été refusé par l'assemblée des délégués d'Yverdon, en 1951.

Enfin le comité central est chargé de remettre sur le métier le problème de l'Agenda pour 1957.

A peu près tous les participants ont pris part aux discussions et ont exprimé leurs idées avec autant de courtoisie que de fermeté et de franchise. Du travail constructif a été accompli. Espérons que nos projets satisferont tous nos membres et que notre journal y gagnera une nouvelle jeunesse.

G. W.

VOS COMMANDES SONT-ELLES FAITES ?

Avez-vous adressé à l'administration de l'Ecolier Romand, 8, rue de Bourg, Lausanne, vos commandes des numéros de « Cadet Roussel » et de l'« Ecolier romand » de Noël ?

VAUD

S.P.V. — SECTION DE LAUSANNE

10 ANS OU 11 ANS ?

Dès le début de 1954, le Comité S.P.V. s'est activement penché sur la « Réforme de l'enseignement secondaire » et a spécialement étudié les deux points qui préoccupaient le plus les maîtres primaires :

1. l'âge d'admission à l'école secondaire ;
2. les répercussions que pourrait avoir la nouvelle organisation sur l'avenir des classes primaires supérieures.

En ce qui concerne le second point, toutes sortes d'apaisements nous ont été donnés comme aussi à l'« Association vaudoise des maîtres primaires-supérieurs ». Depuis lors, un assez grand nombre de classes prim. sup. ont en effet été ouvertes tant à Lausanne que dans le canton. (Nous aurons l'occasion de revenir sur cette question dans un article ultérieur.)

Quant à l'âge d'admission à l'école secondaire, la S.P.V. s'est toujours déclarée pour une entrée à **11 ans**. Les représentants du C.C. ont défendu ce point de vue en toutes occasions, tant auprès de nos autorités scolaires que dans notre journal (voir « Bulletin » du 27 février 1954). Nos arguments sont donc connus et il est inutile de les exposer à nouveau ici.

Il y a 1 an et demi que le « Projet de réforme de l'enseignement secondaire » est étudié par huit « Commissions » formées de 46 professeurs.

Nous n'avons eu que très peu d'échos de leurs travaux.

Aussi, est-ce avec une certaine surprise que nous avons vu le Grand Conseil être saisi de cette question et devoir se déterminer aussi rapidement sur l'âge d'admission à l'école secondaire. En premier débat, malgré les efforts de notre collègue Ed. Lavanchy, député, une faible majorité s'est déclarée pour l'entrée à 10 ans. Le second débat aura lieu au moment où paraîtront ces lignes (lundi 5 déc.).

Quel qu'en soit le résultat, nous tenons à affirmer une fois de plus que notre attitude a été dictée uniquement par la conviction que nous avons de lutter pour le bien de nos jeunes élèves dont nous connaissons parfaitement les possibilités. Nous en faisons aussi une question de confiance à l'égard des maîtres primaires.

E. B.

DEUX BEAUX CONCERTS

Nous sommes gâtés !

Demain après-midi, le **Chœur de l'Ecole Normale** et l'**Orchestre de chambre de Lausanne** donnent au temple de St-François un très beau concert de musique religieuse : J.-S. Bach et W.-A. Mozart. Quatre solistes de valeur. Organiste : G. Cramer. Direction : **Robert Piguet**. Portes, 15 h. 45 ; début du concert, 16 h. 30.

Demain soir, au **Casino de Morges**, à 20 h. 30, concert du **Chœur mixte du Corps enseignant** avec le concours de la troupe du **Lyceum**, de Lausanne. Au programme, des œuvres de Kœchlin, Rob. Mermoud, D. de Séverac, H. Busser, E. de Ribaupierre, E. Passaki, G. Loth, J. Cantaloube et Mario Versepuy. Une comédie de Sacha Guitry : « Le mot de Cambronne » ; une opérette d'Offenbach : « Le mariage aux Lanternes ».

LE DÉPART DE M. SCHWAR, INSPECTEUR

Les maîtres des classes de dernière année de Lausanne, c'est-à-dire les maîtres des classes OP et de 4e année primaire supérieure, ont pris récemment congé de leur inspecteur M. James Schwar qui quitte ses fonctions après avoir passé 45 ans au service de l'école vaudoise.

Breveté instituteur en 1910, puis instituteur primaire supérieur en 1919, il enseigna à Oron, à Grandcour puis, dès 1922, à Lausanne. En 1926 déjà, les autorités lausannoises l'appelèrent au poste d'inspecteur. En 1933, on lui confia encore la direction de l'Office cantonal et communal d'orientation professionnelle. Cette double activité l'amena, pourrait-on dire, à se spécialiser. Déjà il avait abordé divers sujets concernant l'enseignement ; les nombreux articles qu'il avait envoyés à l'*Educateur* en témoignent. Dès lors, ce furent les élèves de dernière année scolaire qui retinrent son attention. Il s'attaqua à cette question où presque tout était à faire. A ces garçons qui se trouvaient au « seuil de la vie active », il fallait montrer la nécessité de faire un apprentissage, les initier à une activité autre que scolaire par les travaux manuels, leur faire connaître les diverses professions, déceler leurs capacités et leurs goûts et les mettre si possible sur une bonne voie.

C'est à ces classes, qui portèrent au cours des ans divers noms : classes de préapprentissage, classes-ateliers et pour finir classes d'orientation professionnelle, que M. Schwar consacra surtout son activité d'inspecteur. Il développa aussi l'orientation professionnelle proprement dite à Lausanne et dans le canton et dirigea les cours qui formèrent les orienteurs. Il s'occupa de travaux manuels et écrivit pour les classes de dernière année de nombreuses brochures dont le titre indique sans autre le but : *Professions de chez nous*, *Connaissances pratiques*, *Géographie économique*, *Nos outils*, et dernièrement un livre de lecture intitulé : *Au seuil de la vie active*.

Ajoutons à ces travaux d'ordre pédagogique qui prirent peu à peu une ampleur sans cesse grandissante, tout le travail administratif qui incombe à un inspecteur lausannois et l'on comprendra pourquoi à M. Schwar, directeur du Bureau d'OP ait succédé M. Parel, et à M. Schwar, inspecteur, M. Rostan. Mais l'on admirera l'effort fécond fourni par M. Schwar au cours de ses presque trente ans d'inspection.

S'il fut un réalisateur, un novateur, M. Schwar fut encore un animateur. Aussi les maîtres de dernière année se sentaient-ils moins ses administrés que ses collaborateurs. Il avait du reste l'habitude de les réunir pour étudier en commun les diverses questions. Il prenait toujours part à ces courses de deux jours qu'organisaient en commun les classes de dernière année, ce qui lui permettait d'entrer en contact aussi bien avec les élèves qu'avec les maîtres sans officialité pour le plus grand bien de tous. Il conseillait avec bienveillance et tact et surtout faisait confiance, sachant d'une longue expérience combien ces classes sont difficiles à mener.

Ce sont donc des regrets de le voir partir que les maîtres de dernière année exprimèrent à M. Schwar au cours d'une soirée d'adieux d'une sympathique simplicité, en rappelant tout cela, en évoquant aussi de nombreux souvenirs, ceux de la « vieille garde », ceux des courses

d'école. Ils lui remirent un modeste souvenir en lui souhaitant une longue et heureuse retraite.

Ils saluèrent la présence de M. Rostan, son successeur, qui arrive précédé d'un préjugé favorable, gage d'une utile collaboration. R.

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DES MAITRESSES D'ÉCOLE ENFANTINE ET SEMI-ENFANTINE

Malgré la pluie, une centaine de collègues se retrouvent le mercredi 9 novembre au Foyer du Théâtre, à 8 h. 30.

Partie administrative chargée :

Rapport de notre dévouée présidente, Mlle Bettex, rapport de Caisse, élection de deux nouveaux membres à notre comité : Mlles Alice Frei, de Lausanne et Marie-Laure Meylan, du Brassus.

M. Vuillemin, président de la S.P.V., nous renseigne au sujet de nos salaires et se voit chaleureusement applaudi.

M. Martin, chef de service, nous annonce la bonne nouvelle d'un cours de psychologie pour janvier.

A 10 heures nous avons le grand privilège d'entendre Mme Lebel, professeur de psychologie à l'université de Lyon, nous parler des « problèmes affectifs des enfants de 5 à 8 ans ».

Son exposé, tout pénétré d'un profond amour de l'enfance, nous apporte de précieuses connaissances psychologiques et ses exemples si vivants nous émeuvent.

L'après-midi, réservé à une partie récréative, appartenait à M. René Merminod qui, par son grand talent, enthousiasma toute l'assemblée.

Au total, journée heureuse par les revoirs qu'elle permet et par les enrichissements qu'elle apporte. Nous en remercions le comité comme aussi pour sa laborieuse activité durant l'année écoulée. A. D.

UNE SUGGESTION POUR UN CADEAU DE NOËL

Que donner qui puisse procurer une joie durable et renouvelée, sinon des livres ? Pour faciliter la constitution d'une bibliothèque de choix, « Plaisir de lire » offre aux enseignants pour le prix étonnamment bas de trente-cinq francs les *vingt-deux volumes* suivants :

Giovanni Anastasi : *Pipetta, seconde jeunesse* ; Berthe Vulliemin : *L'Esprit souffle* ; A. de Chambrier : *Sibylle ou Le Châtelard de Bevaix* ; Ernest Zahn : *Le Diffamateur* ; Léon Cladel : *Le Bouscassé ou L'Enfant sauvage* ; Alphonse Daudet : *Tartarin sur les Alpes* ; A. de Lamartine : *Christophe Colomb* ; Georges Sand : *François le Champi* ; Alphonse Daudet : *Lettres de mon Moulin* ; H. de Balzac : *La Vendetta* ; Alphonse Daudet : *Contes* ; H. de Balzac : *La Maison du Chat qui pelote* ; Paul Arène : *La Chèvre d'Or* ; Frans G. Bengtsson : *Orm le Rouge* (roman Viking) ; René Burnand : *Châteaux en Bretagne* ; Guy Barthelemy : *Chez le Dr Schweitzer* ; C.-F. Ramuz : *Les Signes parmi nous* ; André Reuze : *Le véritable Robinson Crusoe* ; Albert Londres : *Pêcheurs de perles* ; C.-F. Ramuz : *La Guerre dans le Haut Pays* ; Yvan Tourgueneff : *Assia* ; W.-A. Prestre : *La Piste de l'Or*.

Une carte au Secrétariat de « Plaisir de lire », Clochetons, 19, Lausanne, et vous serez servis. Tél. 24 03 93, Chèques postaux, II.17617.

GENÈVE

U. I. G. MESSIEURS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 NOVEMBRE 1955

Présidence : Ad. Lagier.

Notre collègue Mützenberg que la maladie a longtemps retenu loin de nous assiste à notre séance. Nous sommes heureux de saluer son retour.

Admissions. Trois jeunes collègues sont admis, à l'unanimité, membres actifs de l'U. I. G. Ce sont : **Claude Goy, Jean-Pierre Roux et Boris Acquadro.** Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue dans notre association.

Cinquantenaire de l'U. I. G. Les trois manifestations qui marqueront cet anniversaire se préparent activement. Un jury de choix appréciera les travaux de concours littéraire. Un nombre remarquable d'exposants participeront à l'exposition : « Violons d'Ingres ». Le programme du spectacle (cabaret-variétés-revue) est élaboré dans un secret tel que le succès paraît d'ores et déjà assuré.

Assurance scolaire. E. Fiorina donne lecture de la correspondance échangée à ce sujet entre notre comité et M. le Directeur de l'enseignement primaire. Nous y reviendrons prochainement dans ces colonnes.

L'expérience prouve que la présence d'un membre de l'U. I. G. dans la commission de surveillance de l'assurance scolaire est indispensable.

Suppléants. M. Borel, chef du Département de l'instruction publique nous a informés par lettre qu'aucune décision concernant la titularisation éventuelle de certains suppléants ne serait prise sans que les associations professionnelles aient été consultées au cours d'une séance de délégations.

Divers. Une commission de l'U. I. G. étudie actuellement le problème des examens préliminaires du concours d'admission aux études pédagogiques.

M. André Chavannes a été réélu président du Cartel. Nous saisissons cette occasion pour le féliciter et lui exprimer notre reconnaissance. Son travail inlassable et persévérant nous a valu de réelles satisfactions.

Revalorisation et C. I. A. Nous attendons des précisions à ce sujet mais déjà nous pouvons affirmer que l'allocation de chef de famille ne sera pas comprise dans les calculs de la C. I. A.

Prochaine assemblée générale statutaire. Le comité s'efforcera de fixer la date de cette assemblée, de manière que nos collègues, moniteurs de ski, puissent y assister.

E. P.

AGRÉABLE DEVOIR

Nous pouvons commenter maintenant la loi du 5 novembre 1955 « accordant, dès le 1er janvier 1956, diverses prestations aux fonctionnaires, employés et ouvriers de l'Etat de Genève ».

Primes d'ancienneté. Elles sont versées au mois de juin et sont accordées dès la 21e année de service comme suit :

Année de service	Prime	Année de service	Prime
21e	fr. 75.—	26e	fr. 200.—
22e	100.—	27e	225.—
23e	125.—	28e	250.—
24e	150.—	29e	275.—
25e	175.—	30e et suiv.	300.—

Gratification pour années de service. Cette gratification **unique** de fr. 500.— est versée aux collègues ayant accompli 40 ans de service.

Allocation à la naissance. Elle est fixée à fr. 300.— par enfant, sans préjudice de l'allocation prévue par la loi cantonale sur les allocations familiales.

Prestations aux survivants. « En cas de décès d'un fonctionnaire, sa veuve, ses enfants mineurs ou, à défaut, toute personne qui constituait pour lui une charge légale totale, reçoivent une allocation égale à trois mois du dernier traitement du défunt, en sus de celui du mois courant. »

Une fois n'est pas coutume. Enfin, lors de sa mise à la retraite, le fonctionnaire reçoit son dernier traitement mensuel doublé.

BONNES VACANCES

E. P.

Aujourd'hui paraît la dernière chronique de 1955. A tous nos collègues qui régulièrement, dans ce journal, ont pris connaissance des « heurs et malheurs de l'instituteur genevois », nous souhaitons d'heureuses fêtes de fin d'année et surtout des vacances... reposantes.

U.I.G. DAMES

E. P.

Le jeudi 1er décembre, une délégation du Comité de l'Union des Institutrices était reçue par M. le Président du Département de l'Instruction Publique, accompagné de M. Jotterand, Directeur de l'Enseignement Primaire.

Cette audience était la réponse de M. Borel à une lettre que l'Union lui avait adressée à l'occasion de deux cas pénibles concernant deux de nos collègues.

C'est avec la plus parfaite courtoisie que M. Borel a expliqué l'attitude du Département, a écouté nos doléances et a regretté, lui aussi, la tournure qu'avaient prise les événements.

Nous apportons également, au sujet des courses de fin d'année, quelques propositions que nous avaient faites plusieurs membres, entre autre la création d'une commission composée de collègues et d'inspecteurs et présidée par M. Jotterand, commission qui serait chargée de présenter et de discuter nos suggestions et éventuellement d'apporter quelques adjonctions au règlement qui ne répond plus tout à fait aux exigences de la vie actuelle.

M. le Président a compris et approuvé notre désir d'une revalorisation morale de la profession et s'est montré prêt à nous accorder son appui dans toutes les difficultés de notre tâche. Après la pénible émotion qu'avaient causée parmi nous les derniers incidents, cette assurance nous a particulièrement touchées et rassérénées.

Le Comité.

MONUMENT DUNANT

Un comité a été constitué à Genève pour travailler à l'érection d'un monument en mémoire d'Henry Dunant et des autres promoteurs de la Croix-Rouge.

Ce comité serait heureux d'avoir votre avis sur le choix de l'emplacement de ce monument qui aurait une certaine importance.

Veuillez avoir l'obligeance d'envoyer vos suggestions à Mlle Marta ou directement à M. Max Hochstaetter, rue des Vollandes 7.

M. Th. B.

*SOCIÉTÉ GENEVOISE DE TRAVAIL MANUEL
ET DE RÉFORME SCOLAIRE*

Aux membres du corps enseignant

Le nouveau PLAN D'ÉTUDES de l'enseignement primaire qui, « sauf circonstances imprévues portera la date de 1956 » introduit à titre officiel et à choix

les TRAVAUX MANUELS et les ACTIVITÉS DIRIGÉES

Vivement intéressés à voir se réaliser un vœu exprimé depuis de nombreuses années, nous croyons utile de montrer aux parents de nos élèves et au corps enseignant ce qu'il est possible de faire dans ces deux domaines, à l'école.

D'autre part, seule la mise en commun de nos idées, de nos essais et de nos expériences nous permettra de surmonter les difficultés d'application inhérentes à toute nouvelle tentative.

C'est pour ces raisons qu'en accord avec le Département de l'instruction publique, nous consacrerons notre

EXPOSITION ANNUELLE DU PRINTEMPS 1956

à ces deux thèmes :

TRAVAUX MANUELS ET ACTIVITÉS DIRIGÉES

Cette exposition, qui revêtira donc une importance particulière cette année, aura lieu à **fin mai 1956**, dans la petite Salle communale de Plainpalais (faute d'un local plus central) ; elle durera une semaine.

Le succès et l'efficacité de cette manifestation dépendent de nous tous. Aussi, vous prions-nous d'ores et déjà de nous réserver quelques œuvres exécutées par vos élèves, **dans votre classe ou votre atelier :**

Travaux manuels en tous genres,

Albums, monographies en rapport ou non avec le programme,

Comptes rendus de visites d'usines, de promenades et travaux s'y rapportant,

Observations botaniques, zoologiques, météorologiques, géographiques.

Recherches expérimentales, etc., etc.

En bref, tout ce que vous aurez récolté en mettant vos élèves en contact direct avec la nature, la vie et la société.

D'avance, nous exprimons à chacun notre vive gratitude pour votre indispensable et précieuse collaboration !

NEUCHÂTEL**COMITÉ CENTRAL**

Le Comité romand attend notre réponse à ses suggestions concernant le rétablissement d'une certaine unité entre les groupements opposés dans le Corps enseignant primaire. Après une longue discussion de plus de 2 heures où toutes les causes de friction et tous les vieux problèmes subirent une sorte de résurrection avec leur complexité quasi inextricable, il fut décidé de donner une suite favorable aux propositions du Comité romand. Nous aimons à croire que quelque chose de constructif et de positif en sortira, tout en ne nous berçant pas trop d'illusions. Au reste, en nous y refusant, nous aurions été inconséquents avec le vote de la « Trisannuelle » qui donna son entière approbation à la motion P. von Allmen exprimant avec instance le vœu d'un rapprochement.

La revalorisation des traitements est envisagée à nouveau, à la lumière des récents événements, soit de sa prise en considération par le Grand Conseil. Chacun aura remarqué, dans les pages mêmes de ce journal, il y a quelques semaines, dans quelle mesure nos collègues genevois ont obtenu satisfaction (bravo !) et combien en comparant notre situation à la leur, nos revendications restent modestes.

Le président, M. Zwahlen, et deux membres du C.C. prendront part à Lausanne, samedi 3 décembre, à la séance du Comité de rédaction de l'*Educateur*.

Nous avons le plaisir de compter parmi nous le nouveau président, M. Roger Hügli, pour un premier contact avec le C.C. en attendant son entrée en fonction officielle, le 1er janvier 1956. W. G.

NÉCROLOGIE

† **Charles Guye.** — La semaine dernière est décédé, à l'âge de 75 ans, après une longue maladie, notre ancien collègue, M. Charles Guye, instituteur à Fleurier.

Breveté en 1899, il débuta dans la carrière aux Bayards où il resta quatre ans, puis il fut nommé à Fleurier et y remplit magnifiquement sa tâche d'éducateur pendant 36 ans. Bien qu'en retraite, il demeura actif, occupa durant huit ans, avec une conscience remarquable, le poste local d'inspecteur scolaire.

Le défunt était fils du juge de paix du Val-de-Travers. Membre du Conseil général où il représentait le parti socialiste, Charles Guye fut en outre président des Colonies de vacances, membre du comité de Pro Juventute, membre du Collège des anciens, directeur du Chœur mixte et d'autres sociétés de chant, juré cantonal.

C'est donc un homme des plus dévoués à la chose publique qui s'en va. Ses concitoyens et toute la population fleurisane, qui bénéficièrent largement de ses qualités de cœur et d'intelligence, garderont de cet homme de bien un souvenir ému et reconnaissant. W. G.

JURA BERNOIS**COURS DE GYMNASTIQUE POUR FILLES**

Le cours de gymnastique pour filles, organisé à Delémont les samedis 5 et 12 novembre, n'obtint pas un grand succès auprès du corps

enseignant jurassien, puisque 18 collègues seulement répondirent à l'appel de l'A.J.M.G. Mais si chacun avait su ce qui l'attendait à Delémont, il aurait peut-être fallu agrandir la belle halle de gymnastique du nouveau collège secondaire de Delémont, un local magnifique et doté de toutes les installations nécessaires. Car ce cours fut une partie de plaisir, et cela surtout grâce à la compétence, l'entrain et la gentillesse des directeurs de cours, M. et Mme Girod, de Tramelan. La plupart des exercices — jusqu'à ceux à la barre fixe — se firent en musique. Les amateurs de musique classique coururent au rythme d'une fugue de Bach, et les « mordus » de musique moderne firent des pas et des sautillés sur des rythmes de jazz ! Et toutes les fois que cela fut possible, les exercices se firent sous la forme de jeux. Il y eut aussi les exercices aux engins. Mais les participants se souviendront surtout des parties de volley-ball, parties épiques et mouvementées où certains collègues ne cachaient pas leur enthousiasme à chaque point acquis par leur parti !

Merci aux organisateurs et aux directeurs de ce cours !

COMMUNIQUÉ

NOS OISEAUX

Depuis quelques années, on assiste à une floraison d'éditions dont les illustrations peuvent être obtenues à l'aide de bons ou chèques d'images. Certains volumes sont magnifiques et dans ce groupe, il faut faire une place à part à la réédition des *Oiseaux dans la nature*, sous le titre simplifié de *Nos Oiseaux*.

Par son texte, ce livre avait enchanté notre enfance, et les aquarelles furent notre première initiation à la connaissance des espèces. Hélas ! ce volume coûtait cher, et il faut être reconnaissant au Chèque-Club de Neuchâtel d'avoir fait imprimer pour un prix très modeste un superbe volume, dans lequel papier, typographie et reliure sont dignes du talent de l'écrivain et du génie du peintre.

Certes le lyrisme de certains passages nous étonne un peu, mais n'oublions pas, qu'à l'époque où ces textes ont été écrits, au souci d'observation scrupuleuse s'ajoutait le souci de la forme et à ce titre chacun des chapitres est non seulement une excellente initiation à la connaissance des oiseaux, mais encore un modèle de composition que chacun lira avec profit.

Les auteurs ont créé une œuvre belle et populaire à la fois qui doit trouver une place dans toutes les bibliothèques scolaires, il suffit d'un petit effort collectif.

Vacances à Villars

On offre dans chalet loué par collègue deux chambres (avec ou sans pension) dès le
24 décembre 1955. Téléphoner au (021) 28 26 82.

Partie pédagogique

MAHATMA GANDHI — LA GRANDE ÂME

Il y a seulement quelques mois, quand on aurait demandé qui était l'homme le plus extraordinaire, le plus grand, le plus saint de toute la terre, il se serait trouvé des voix, dans tous les pays de l'Ancien et du Nouveau monde pour déclarer : C'est Gandhi. Posez la question aujourd'hui, et jamais vous ne trouverez pareille unanimité, pareille admiration, partout ! « La lumière s'est éteinte », ainsi fut annoncée aux Indes la mort du Mahatma, de cette « grande âme », dont le nom signifie aussi : « celui qui a atteint la lumière ». Non seulement pour les Hindous, mais pour quantité d'êtres humains de toutes conditions, de tous pays, c'est une perte profonde et personnelle. Une force en laquelle il faisait bon avoir confiance en ces temps de crainte et de menaces, a disparu, humainement parlant. Mais la mort des martyrs n'a jamais marqué le fin de leur influence, bien au contraire. En France, M. Bidault annonce qu'une des plus tristes nouvelles de notre époque vient d'arriver, mais il espère que « le sacrifice de Gandhi achèvera l'œuvre de sa vie ». En Angleterre, le pays qui fut, par l'œuvre de non-violence de Gandhi, privé des Indes, sa plus riche colonie, la stupeur, la consternation sont des plus vives et des plus sincères : « Cette voix qui parlait pour la paix et la fraternité est désormais muette, déclare M. Attlee, mais je suis certain que l'esprit de Gandhi continuera à vivre parmi ses compatriotes et agira en faveur de la paix et de l'entente. » Et son ami et successeur Nehru dit à l'Assemblée de l'Inde : « ... Aux grands hommes et personnages illustres, on dresse des monuments de bronze et de marbre, mais cet homme à la flamme divine, a réussi de son vivant à s'incruster dans des millions et des millions de cœurs, de telle sorte que nous avons tous pris quelque chose de l'étoffe dont il était fait, bien que dans une mesure infiniment moindre. Il s'est répandu sur toute l'Inde, non seulement dans les palais ou les assemblées, mais dans toutes les cabanes et les hameaux des humbles et de ceux qui souffrent. »

Voici le portrait que Romain Rolland a tracé de cet homme extraordinaire : « De tranquilles yeux sombres. Un petit homme débile, la face maigre, aux grandes oreilles écartées. Coiffé d'un bonnet blanc, vêtu d'étoffe blanche rude, les pieds nus. Il se nourrit de riz, de fruits, il ne boit que de l'eau, il couche sur le plancher, il dort peu, il travaille sans cesse. Son corps semble ne pas compter. Rien ne frappe en lui qu'une expression de grande patience et de grand amour... il ne se sent à l'aise que dans la minorité, et heureux que dans la solitude, écoutant la *still small voice* (la petite voix silencieuse) qui commande.

Mohandas Gandhi naquit au nord-ouest de l'Inde, son père et son grand-père, chanceliers d'un petit roi, furent tous deux disgraciés très tôt, à cause de leur franchise. Sa mère était pieuse et douce, observant scrupuleusement les préceptes de sa religion. Tout jeune, l'enfant eut à lutter contre le démon de la peur, et contre celui de la sensualité : il en devint vainqueur par une lutte énergique. Avant d'imposer des sacrifices à tout un peuple, il se les était imposés à lui-même.

En dépit des préjugés de sa caste, il part pour Londres, où, tout en étudiant le droit, il découvre la Bible : l'Ancien Testament l'ennuie, mais il déborde de joie en lisant le Sermon sur la montagne ; il admire et accepte ses exigences, le pardon des ennemis, et juge sévèrement les chrétiens qui considèrent ces vérités comme des utopies. Rentré aux Indes, il est bientôt chargé d'une mission en Afrique du Sud, où il constate avec stupeur que la couleur de sa peau lui interdit l'entrée des hôtels, des trams, des églises même. Son premier mouvement est de quitter une terre aussi peu hospitalière, mais il comprend que son devoir est, au contraire de prendre en mains la cause de ses frères opprimés. Dès lors et pendant vingt ans, c'est la lutte pour la justice qui commence, uniquement par des procédés non violents : grèves, énormes pétitions, fondation d'un journal, œuvre éducative, fondation d'une colonie agricole, d'après les plans de Tolstoï, avec vœux de pauvreté. Jamais ses compatriotes, lésés, souvent battus, ne ripostèrent que par le silence et la patience. Aussi au bout de vingt ans, c'est la victoire complète : toutes les revendications de Gandhi sont acceptées par le général Smuts. Romain Rolland y voit une épopée de l'âme, sans égale de notre temps : seule l'étroitesse de nos penseurs, de nos hommes politiques et de nos hommes de foi a empêché qu'elle n'ait plus de retentissement. La force qui a vaincu, c'est le *Satvâgraha*, la force de la vérité consistant à faire le sacrifice complet de son confort et de sa vie : amener votre ennemi par le spectacle de votre sacrifice à reconnaître son erreur. Beaucoup plus tard, dans un discours qu'il fait à Londres, en 1931, il raconte comme il est arrivé à la conclusion qu'il devait abandonner toute richesse, toute possession pour servir le peuple au sein duquel il vivait. Il n'y parvint pas sans peine, sans lutte, mais il fit cette expérience que c'est avec une joie croissante qu'il abandonna une chose après l'autre : de ce fait, « une grande charge tomba de mes épaules ».

Gandhi ne cessait de faire entendre à ses disciples que, jamais ils ne secoueraient le joug étranger tant qu'ils n'auraient pas vaincu leurs propres faiblesses : c'est ainsi qu'il s'attaqua à l'alcool, que les Anglais avaient introduit aux Indes, avec l'opium. Dans un *Guide vers la santé*, il parle de « l'alcool qui a ruiné des familles entières : même des hommes intelligents ressemblent, sous son influence, à des automates, incapables de se diriger eux-mêmes ».

Sa force persuasive fut telle que des femmes se mirent en campagne pour aller essayer de convaincre tous les aubergistes que leur métier faisait du tort au pays, et qu'ils devraient trouver d'autres occupations. Plus d'une fois, ces femmes furent molestées, aussi par les clients qu'elles abordaient dans le même but. Toujours, elles tinrent bon. C'est pourquoi l'on a pu prophétiser que l'action de Gandhi serait couronnée de succès, parce qu'il avait avec lui les femmes et les enfants, qui ne craignaient ni la prison, ni la mort.

Un autre vice de son peuple qu'il mit tous ses efforts à extirper, ce fut l'*intouchabilité*. La secte à laquelle il appartenait était très stricte sur ce point. Sa mère exigeait qu'il se purifiât dans le Gange, seulement s'il avait passé dans l'ombre d'un paria : tout jeune, il obéissait en se disant : « Ma mère se trompe sûrement ». Plus tard, il se mit ouvertement

à défendre les parias contre ces préjugés absurdes et malfaisants. Combien de fois, quand il arrivait pour parler dans un village, il trouvait une corde pour séparer les parias de tous les autres Hindoux. Avant de commencer à parler, il demandait à ce que la corde fût enlevée : « Sinon, j'irai du côté des parias », disait-il ; et généralement la corde disparaissait. Lui même recueillit à son foyer une petite intouchable, non sans mécontenter sa femme, qui fut néanmoins bientôt conquise par le charme et l'affection de cette fillette. Aujourd'hui, la levée des lois absurdes sur les intouchables est prévue par l'Assemblée de l'Inde.

Une des armes les plus efficaces de Gandhi fut le jeûne, méthode presque inconnue chez nous, mais très en honneur en Orient. Pour Gandhi, le jeûne doit venir des profondeurs de l'âme. On serait dans l'erreur en croyant que ce fût pour lui chose facile. Il raconte que, déjà en 1933, ce lui fut un véritable supplice. Et lors de son jeûne ultime, quelques jours avant sa mort, il passa plusieurs jours en prière intense, la dernière nuit, il étouffait presque, si grande était sa frayeur : « Mais le matin, je savais ce qui me restait à faire et quel en serait le prix. »

Cette dernière fois, et souvent auparavant, Gandhi pratiqua le jeûne dans un but de paix entre Hindoux et musulmans, parfois, pendant les luttes, parfois après, car il prenait sur lui les manquements de ces concitoyens à la loi de non-violence. On sait le merveilleux succès de son dernier jeûne : aussitôt qu'on sut dans le pays, et dans les deux camps hostiles des Hindoux et des musulmans que ce vieillard faible, usé, commençait à jeûner, toute la vie s'arrêta : les temples se remplirent de suppliants, les négociants s'engagèrent et grâce à des concessions consenties de part et d'autre, les hostilités cessèrent et Gandhi accepta de boire un jus de fruit, déclarant qu'il restait encore beaucoup à faire et qu'il espérait travailler au bien de son peuple jusqu'à l'âge de 125 ans. Hélas ! le sort en décida autrement !

Il nous faut retourner un peu en arrière pour parler de la plus grande victoire de Gandhi : c'est par une lutte difficile et longue qu'il arriva à délivrer l'Inde du joug anglais ; et cela, sans jamais manifester aucune hostilité à l'égard des Anglais, ne cessant de répéter qu'il les aimait à cause de leurs grandes qualités ; « mais », leur disait-il avec son bon sourire, « il vous faut partir, sans cela toutes les roues des filatures s'arrêteront dans le pays, et le chômage fera souffrir des multitudes. » Au début des deux guerres mondiales, certains proposèrent à Gandhi de profiter des embarras des Anglais pour secouer leur tutelle : jamais il ne l'accepta : il fonda même des hôpitaux pour soigner leurs blessés. Mais, en temps normal, il usa de tous les moyens de l'arsenal de la non-violence. Il refusa les impôts, boycota les écoles et les tribunaux anglais, remit en honneur le rouet à la main pour occuper pendant la mauvaise saison ses concitoyens si misérables, en leur permettant d'utiliser le coton qui croissait devant leurs portes. Cette politique, toute non-violente qu'elle fût, contrecarrait à tel point les intérêts anglais que Gandhi fut emprisonné bien des fois, se soumit à des jeûnes qui finirent par inquiéter le gouvernement, qui sentait bien que, s'il était cause de la mort de Gandhi, il se déconsidérerait à ses yeux et aux yeux de tous. Le résultat de cette lutte si âpre, mais contrastant de façon si éclatante avec les

bombes atomiques et toutes les inventions diaboliques du temps présent, ce fut la proclamation de la libération de l'Inde, que Grandhi considère, de la part des Anglais, comme un acte incomparable de noblesse. Sans doute, Gandhi eût désiré une Inde unifiée, mais son peuple en décida autrement. Tandis que le peuple se livrait à de bruyantes manifestations d'une joie bien compréhensible, lorsque fut proclamée l'indépendance de l'Inde, tandis que les microphones commentaient la bonne nouvelle, un vieillard de 76 ans se tenait loin du bruit, dans une modeste demeure, en territoire musulman. Il avait entendu dire que les Mahométans risquaient d'être molestés par les Hindoux. Alors, il se proclama leur otage, déclarant que si l'on touchait à l'un d'eux, ils pourraient disposer de lui comme ils l'entendraient. Le secret de cette puissance incomparable ? Gandhi le dit lui-même : « Chaque fois qu'une idée naissait en moi, je priaï, et alors il se passait de grandes choses... » Puissent les hommes ne pas rester sourds et aveugles en face d'un tel exemple de la force de l'âme !

A. Descoedres.

BIBLIOGRAPHIE

La sculpture moderne en Suisse, par M. Joray. Editions du Griffon, Neuchâtel.

Par leur collection « l'Art suisse contemporain », les Editions du Griffon se proposent d'informer aussi largement que possible les milieux cultivés des valeurs artistiques que possèdent notre pays. C'est ainsi que onze monographies d'artistes de chez nous ont été publiées avec reproductions photographiques des œuvres les plus caractéristiques ; Marguerite Ammann, Gugler, P.-B. Barth, Morgenthaler, Cunno Amiet, Coghuf, Schnyder, Dessoulavy, Adrien Holy, Poncet et J. F. Comment ont déjà été présentés et l'on ne saurait trop recommander aux amateurs cette originale galerie d'artistes suisses.

Aujourd'hui, dans le douzième ouvrage de cette suite artistique, Marcel Joray tente une synthèse de la création plastique des trente dernières années en Suisse. Non pas qu'il existe une sculpture helvétique, au contraire l'auteur montre les plus fortes personnalités à la recherche d'un langage propre. Que quelques-unes des 111 photographies reproduites dans l'ouvrage nous surprennent, il n'y a là rien d'étonnant, ces œuvres n'en sont pas moins émouvantes ou intéressantes par la personnalité qu'elles expriment.

Nous possédons en Suisse une pleïade d'artistes que révéla d'ailleurs l'exposition de sculpture de Bienne 1954. L'ouvrage qui paraît aujourd'hui permettra de les connaître mieux, de les comprendre et sans doute de les encourager. Nul doute que les membres du corps enseignant voudront enrichir leur bibliothèque de ces ouvrages de valeur.

Lions d'Afrique, par Walt Disney. Production Marc Barraud. Librairie Payot, Lausanne, 1955. 3e volume de la collection « C'est la vie ». Format 23 × 29 cm. Texte de Jean d'Esme. 120 images en couleurs. Couverture acétatée en couleurs, dos frappé or véritable.

Au centre du Kénia, sur le bord oriental de l'Afrique noire, vivent en pleine liberté les bêtes sauvages de ce continent. Toutes les espèces

s'y rencontrent : du vautour mangeur de cadavres au martin-pêcheur des cours d'eau et des mares, de la gazelle craintive à ces maîtres de la brousse que sont les rhinocéros, les éléphants, et surtout les lions.

Le dernier livre de Walt Disney, « Lions d'Afrique », nous mène au cœur de cette région brûlante, où la vie est large et facile, et pourtant quelle menace de mort pèse à tout instant du jour et de la nuit sur chaque animal ! Les photos splendides rendent tour à tour la férocité ou la beauté de cette existence libre et dangereuse. Et le texte excellent de Jean d'Esme, auteur des **Chevaliers sans éperons** et des **Maîtres de la brousse**, propose comme un autre déroulement d'images, sous-jacent au premier, d'une rare qualité évocatrice : c'est tout d'abord au matin l'éveil de la brousse, et sous nos yeux un couple de lions qui paraissent doux comme des chats. Mais plus la chaleur devient brutale, plus se font sentir les dures exigences quotidiennes, telles que la faim, la nécessité de nourrir les petits ; et après le guet patient, ce sera la chasse cruelle et le carnage. En quelques heures, à travers les yeux ou les oreilles attentifs des deux grands fauves, toute la brousse vivra devant nous, avec ses bêtes à l'affût ou poursuivies, dans un décor magnifique.

Un très beau livre, digne de « Désert vivant » et de « Grande Prairie », ses deux aînés.

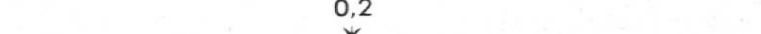
P. M.

LE DESSIN TECHNIQUE

Dans le cadre de cet article, nous laissons volontairement de côté le dessin géométrique, application de la géométrie aux constructions, pour le reprendre dans une suite éventuelle. Comme le dessin s'enseigne à tous les garçons, nous pensons qu'il est normal d'utiliser le plus possible les normes de dessin établies par les diverses industries, puisque beaucoup de ces garçons apprendront des métiers exigeant l'usage ou la lecture du dessin. En Suisse, les normes VSM de la Société suisse des constructeurs de machines peuvent être admises comme base pour l'enseignement du dessin technique à l'école primaire. Malgré leur grande « simplicité », elles permettent les représentations les plus complexes avec le maximum de clarté, évitant les confusions possibles que d'autres systèmes moins cohérents ne peuvent éviter. Ces normes sont à disposition des maîtres, il en existe des extraits. En plus des avantages graphiques parfaitement mis au point, ce sont ces normes qui touchent le plus grand nombre de métiers ; et pour les jeunes gens qui, plus tard, ne dessineront plus professionnellement, ce moyen d'expression leur sera d'un secours très appréciable chaque fois qu'ils auront à faire construire un petit objet, à lire un plan, à consulter un graphique, à établir des statistiques, etc.

Pour les tracés habituels, tenant compte des moyens mis à disposition des élèves, nous recommandons d'adopter la série de lignes conventionnelles suivante :

Collègues ! *Favorisez de vos achats les maisons qui nous soutiennent avec leur publicité*

	Contours et arêtes visibles de la pièce ou de l'exercice à tracer.
	Contours et arêtes cachés de la pièce.
	Axes de symétrie.
	Attaches, lignes de cotes, lignes de brisures, etc.

Pour la clarté du dessin, il est indispensable de respecter les proportions des traits ; ce n'est que par cette distinction qu'on arrive à constituer les différents plans permettant de donner de la « profondeur » au dessin.

Nous reviendrons, par la suite, sur les conventions nécessaires à la lecture et à l'exécution normale des dessins techniques nous contentant, cette fois-ci, de poursuivre par un exemple d'application.

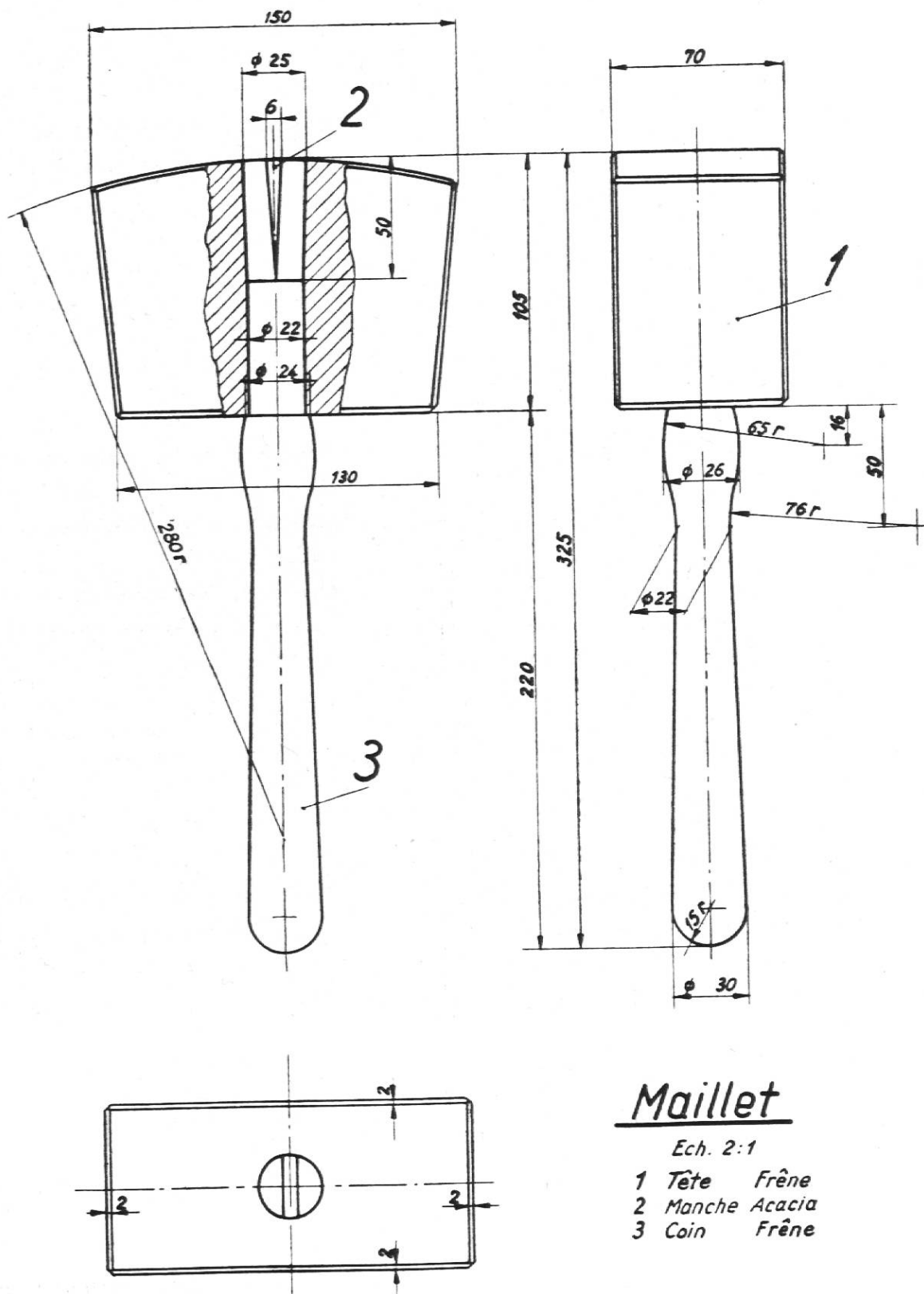
En règle générale, le choix des modèles ou des problèmes posés doit se limiter à des questions simples. Nous constatons toujours une approximation grossière dans le rendu des pièces ou des dessins compliqués. Ces représentations, qui ne ressemblent guère aux modèles imposés, faussent souvent l'esprit des jeunes, ne le satisfont pas entièrement, très fréquemment les découragent. Il ne faut pas oublier qu'ils apprennent à dessiner, à « voir dans l'espace » sur un plan ! à s'exprimer tout à la fois et qu'il est difficile de vaincre dès le début tous ces buts simultanément. Un choix d'exercices simples permet d'autre part plus de sévérité dans l'exactitude du tracé et de la représentation. Nous sommes partisans de la simplicité, de la précision et de la qualité du tracé.

Chaque fois qu'il sera possible de dessiner un objet, un outil, un petit meuble, un appareil qui se fabriquera aux travaux manuels, nous enregistrerons un succès intéressant et nous ne saurions trop approuver cette liaison : le tracé fixant les idées et précédant l'exécution de l'objet.

Nous nous proposons de dessiner **un maillet** (fig. 1). Une représentation complète permet au fabricant, à l'artisan ou à l'industriel de confectionner l'objet à condition que tous les renseignements nécessaires figurent sur le dessin, c'est-à-dire : la forme de l'objet, ses dimensions, les matières à utiliser, les indications spéciales que le dessin ne fait pas apparaître comme les couleurs, les états de surfaces, etc.

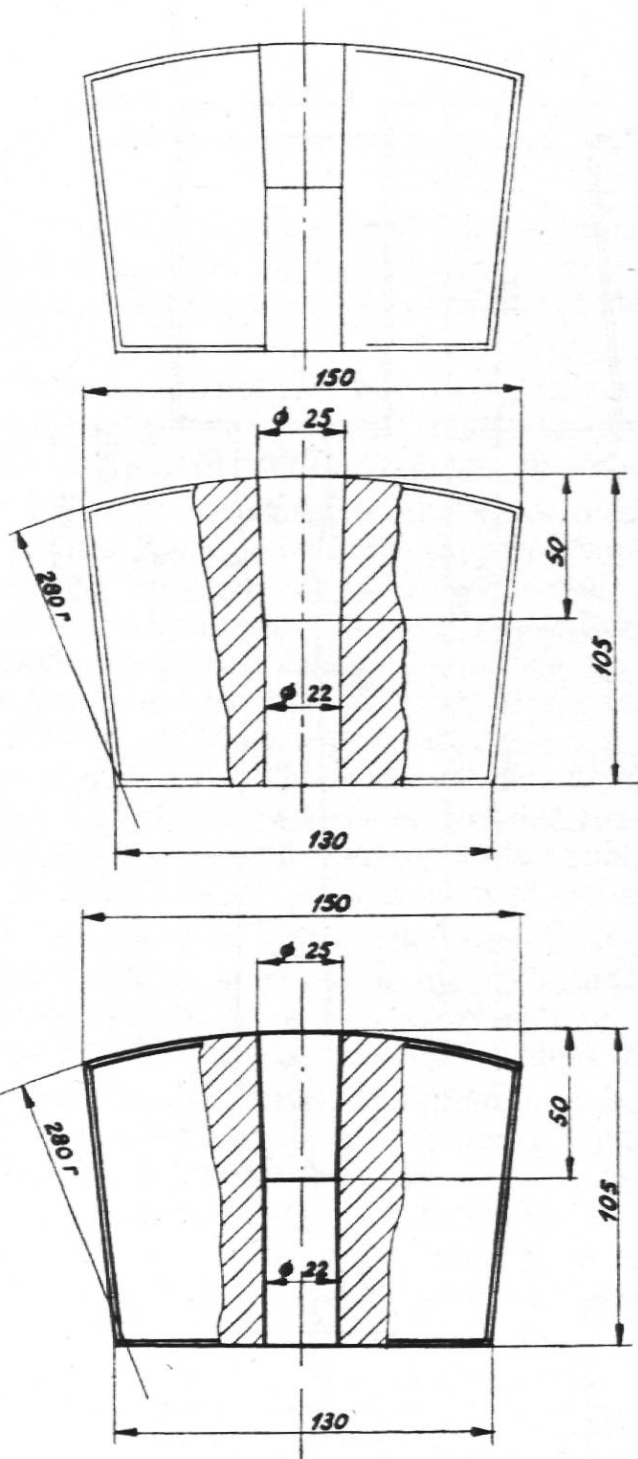
La première tâche du dessinateur est donc de déterminer les vues indispensables à la représentation intégrale de l'objet. Ce choix établi, il répartira son tracé dans la feuille de manière à obtenir une mise en page agréable, en tenant compte de l'échelle. La première vue, dite **vue en élévation ou de face** sera la vue la plus représentative, la plus « expressive » de la pièce (en quelque sorte, la photographie du passeport). De cette vue, découlent les autres représentations. Nous donnons ci-après les trois vues essentielles d'une projection orthogonale (la seule utilisée dans le dessin normalisé).

Fig. 1



Pour réussir un tracé propre avec de jeunes garçons inexpérimentés, il est recommandable d'appliquer l'ordre d'exécution suivant (seule la tête du maillet est représentée) :

Fig. 2



1. *Esquisser légèrement en trait fin, précis, au crayon dur.*

2. *Tracer sous les traits fins subsistants au crayon dur : cotes, attaches, hachures, lignes de cassure, axe.*

Dessiner les flèches et inscrire les chiffres des cotes au crayon tendre.

3. *Repasser le contour de la pièce au crayon tendre, en réalisant un trait noir et d'épaisseur constante.*

Ce dessin du maillet peut être considéré comme un aboutissement pour un candidat normalement doué, de dernière année d'école primaire, si l'élève a fait lui-même le relevé, la mise en page, l'exécution, la mise des cotes et des indications nécessaires à la fabrication de l'objet (ce

dernier point dans les limites des connaissances du jeune homme dans la matière).

Cet exercice est complet puisqu'il comporte les projections, une coupe, des raccordements de courbes. Il est bien clair qu'on choisira des objets très divers, touchant un peu tous les milieux dans lesquels évolue le jeune homme. On dessinera également des exercices de constructions géométriques, des développements, des intersections, des rabattements, etc. en relation avec l'étude de la géométrie. Nous mentionnerons quelques-unes de ces possibilités dans un prochain article.

Pour conclure cette introduction, ne perdons pas de vue que le dessin technique n'exclut ni le goût, ni la personnalité, ni l'originalité ; qu'au contraire, avec un nombre de règles relativement modeste, il permet d'exprimer des pensées, des idées, des créations qui, avec beaucoup de patience et de génie, peuvent aboutir à... l'avion, à l'automobile, au gratte-ciel, au microscope, etc. Dans ces domaines, le dessin technique établit la seule liaison possible entre le constructeur et l'entrepreneur.

A. Rost, E.C.P., Lausanne.

Fichier de documentation.

470.

LE PILOTE D'ESSAIS

Lorsque les ingénieurs ont conçu, étudié, dessiné sur papier un nouveau type d'avion, lorsque la maquette a été essayée à la soufflerie, lorsque ce prototype a été enfin achevé en usine après de longs mois de travail, il est acheminé sur le terrain pour les essais. Les ingénieurs sont sûrs de leurs calculs : cet appareil doit voler et bien voler ; se prêter aux ascensions impeccables et aux descentes vertigineuses et même aux plus inattendues acrobaties. Mais au fond, on n'en sait rien, puisqu'il n'a encore jamais quitté le sol...

Alors apparaît le pilote d'essais. C'est le plus souvent un homme froid, pondéré, d'un courage à toute épreuve. Il a derrière lui des milliers d'heures de vol et les coups durs qu'il a essuyés ne se comptent plus. Par surcroît, il est doué d'une qualité indispensable : il est patient. Il refrène l'impatience brûlante des constructeurs, des contremaîtres, des mécaniciens, de tous ceux qui ont mis la main à l'appareil et ont hâte de le voir s'envoler. Doué d'un grand prestige, d'une autorité sans conteste, le pilote d'essais a la suprême responsabilité. C'est lui qui décide en dernier ressort l'instant du premier vol. Il attendra des heures, des jours s'il le faut, que tout soit au point, que les conditions atmosphériques soient parfaites, que tous les atouts soient dans sa main. Personne n'osera protester. On lui obéit : c'est un chef.

D'après René Chambe.

Ce texte a été choisi comme dictée d'examen pour l'admission à l'Ecole normale de Sion, au printemps 1955.

Il peut être classé comme tel dans le fichier du maître sous le No 375 102.

Tiré de l'Ecole primaire du Valais.

A. Guidoux.

QUI? « Plaisir de lire », Société romande d'édition.

POURQUOI?

Parce que vous obtiendrez le meilleur choix de livres au prix de revient, soit
3 volumes pour 7 fr.

COMMENT?

Par une simple carte au Secrétariat, Clochetons 19, Lausanne, tél. 24 03 93.

L'Ecole fédérale de gymnastique et de sport à Macolin
cherche un jeune

Maître de gymnastique et de sport (Diplôme fédéral I ou II)

ayant de l'expérience dans le domaine de la gymnastique scolaire et dans celui de la gymnastique et du sport. Langue maternelle allemande, française ou italienne. Langues d'enseignement: allemand et français.

Entrée en fonction: 1^{er} avril 1956 ou selon entente.

Les postulations avec certificats correspondants et autres attestations éventuelles ainsi qu'un aperçu de l'activité passée et les prétentions de salaire doivent être adressées **jusqu'au 31 décembre 1955** à la direction de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport à Macolin.



La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit
les dépôts de sa clientèle et voue toute son atten-
tion aux affaires qui lui sont confiées.

La quatrième édition du manuel

Histoire de la Suisse II

par H. GRANDJEAN et H. JEANRENAUD

Un volume de 256 p., avec 121 illustrations et cartes. Fr. 6.80

a été bien accueillie dans nos écoles primaires. Refondu, suivant les directives d'une commission intercantonale, l'ouvrage répond aux exigences les plus modernes de l'enseignement de l'histoire. Il est doté d'une illustration plus riche, choisie en raison de sa valeur pédagogique. Les cartes en noir et couleurs ont été redessinées et rendues très lisibles et vivantes. Le dessin de la couverture est, lui aussi, nouveau. La matière s'étend de la fondation de la Confédération à la seconde guerre mondiale.

Il existe une édition **vaudoise**, **genevoise**, **jurassienne**, avec supplément pour l'histoire locale, et une édition **générale** sans complément d'histoire cantonale.

Vient de paraître

Almanach Pestalozzi 1956

Un volume de 324 p., abondamment illustré et orné de 20 hors-texte en noir et couleurs, relié Fr. 3.85

Le rajeunissement, inauguré l'an dernier, de cet agenda, n'a échappé ni aux écoliers ni à leurs maîtres. On s'est plu à relever son caractère plus récréatif, plus gai, sa meilleure lisibilité, l'intérêt accru des matières réalisé sans préjudice aux qualités traditionnelles de l'almanach.

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZÜRICH

VOTRE ASSURANCE ACCIDENTS AUX
CONDITIONS DE FAVEUR DE LA S.P.V.

Demandez conseil à votre collègue
P. JAQUIER, inst., route de Signy, Nyon



L'achat d'une Singer

vous assure une machine à coudre d'une marche
irréprochable, inusable, avec garantie d'une marque
centenaire

Cie des Machines à coudre Singer S. A.
Magasin dans chaque ville importante

CAISSE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT

Vevey
34, rue du Simplon

LAUSANNE
7, rue Centrale

Renens
21, rue de Lausanne

12 correspondants locaux dans le canton

Livrets d'épargne

nominatifs ou au porteur

L'épargne d'aujourd'hui c'est l'aisance de demain

Ecole Pratique Emile Blanc

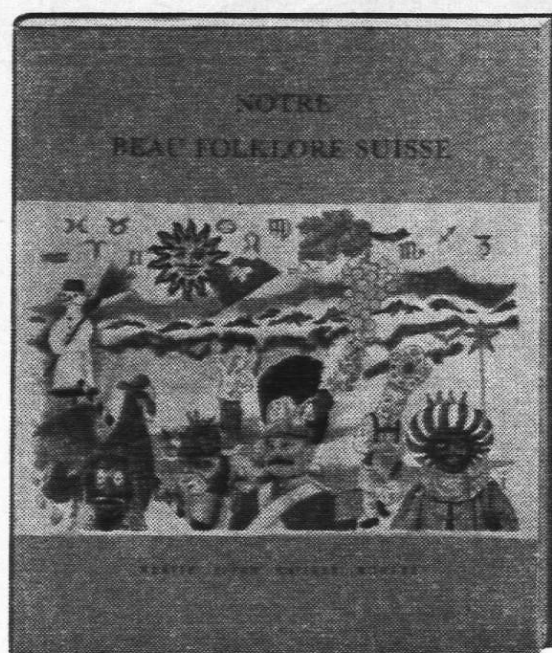
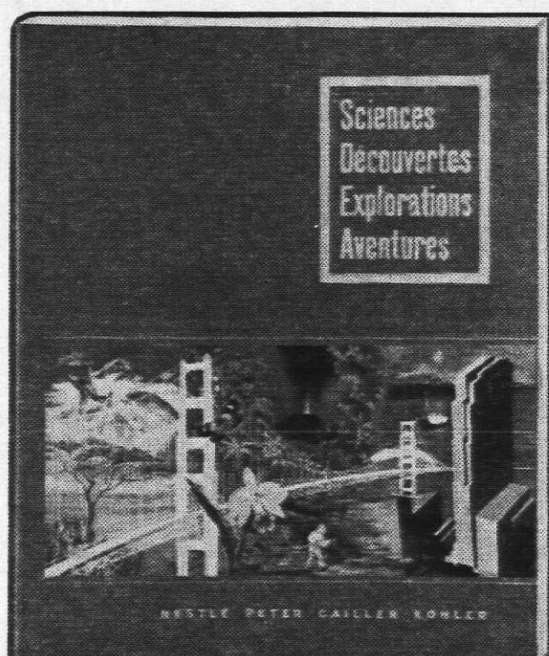
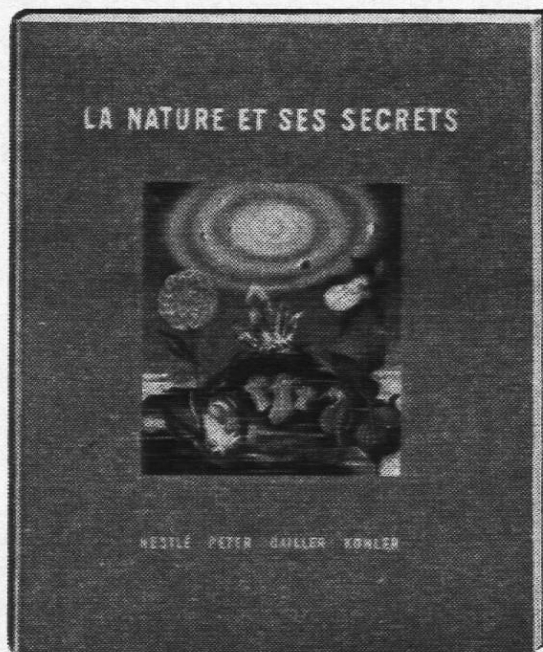
Place Bel-Air 4

LAUSANNE

Tél. 22 22 28

STÉNO-DACTYLOGRAPHIE
BRANCHES COMMERCIALES - LANGUES
Placement gratuit des élèves

Ouverture du Cours Ecole: 12 janvier 1956 à 14 heures.



Aventures ... Secrets ... Folklore ...

Littérature saine et instructive, les albums Nestlé, Peter, Cailler, Kohler apportent à la jeunesse une documentation attrayante qui élargit leurs connaissances générales.



NESTLÉ PETER CAILLER KOHLER

Service des timbres, Vevey

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux



Pour toutes vos opérations
bancaires adressez-vous à

LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

GENEVE LAUSANNE
NEUCHÂTEL LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE NYON AIGLE MORGES

Capital et Réserves Fr. 235 millions

**Tradition -
AQUARELL**

L'INSTRUMENT UNIVERSEL
POUR LA PEINTURE
ET LE DESSIN



STAEDTLER



Buffet CFF Morges

M. ANDRÉ CACHEMAILLE
Tél. 7 21 95

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

396

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces :

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Ecole supérieure de Commerce et d'Administration du Canton de Vaud Lausanne

**OUVERTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1956-1957
LUNDI 16 AVRIL 1956**

Examens d'admission :

**lundi 16 avril à 14 h. et mardi 17 avril à 8 h. et 14 h.
Commencement des leçons : Mercredi 18 avril, à 8 h.**

Les inscriptions sont reçues jusqu'au **20 mars 1956.**

Le livret scolaire doit être présenté.

Les élèves possédant le *Certificat d'études primaires supérieures* sont admis sans examens en 2^e ;

les élèves porteurs du *Certificat d'études secondaires* sont admis en 3^e année de l'Ecole de commerce. Ceux qui viennent d'une section classique ou scientifique doivent, durant le premier trimestre, suivre un cours de raccordement d'arithmétique, de comptabilité et de sténographie et, durant le second trimestre, un cours de raccordement de dactylographie ; en septembre, ils subissent un examen écrit de droit commercial et d'économie commerciale (programme de 2^e année).

AGE MINIMUM POUR L'ADMISSION EN 1^{re}

14 ANS RÉVOLUS AU 31 DÉCEMBRE

UN AN DE PLUS

POUR CHACUNE DES CLASSES SUIVANTES

Secrétariat : Maupas 50